AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-11) 5525849 Fax: (251-11) 5525855
Website: www.african-union.org

CONFERENCE DE L'UNION
Seizième session ordinaire
30 - 31 Janvier 2011
Addis-Abeba (ETHIOPIE)

Assembly/AU/15(XVI) Add.5
Original : anglais

PROCESSUS CONSULTATIF PROPOSE DE LA DIASPORA AFRICAINE

(Point proposé par la République d'Afrique du Sud)

PROCESSUS CONSULTATIF PROPOSE DE LA DIASPORA AFRICAINE
(Point proposé par la République d'Afrique du Sud)

1. Conformément au report du Sommet de la Diaspora africaine, l'Afrique du Sud a élaboré une nouvelle feuille de route pour abriter le Sommet en 2012. A cet effet, et conformément à l'engagement soutenu d'abriter le Sommet, l'Afrique du Sud a donné des éclaircissements sur cette feuille de route lors du Sommet de l'UA en juillet 2010. La feuille de route présupposait l'organisation d'une réunion technique qui devait se tenir en novembre 2010, mais qui a été reprogrammée pour les 17 et 18 janvier 2011. La réunion technique sera suivie de la Réunion ministérielle qui se tiendra en marge du Sommet au courant du premier semestre 2012.

2. A cet effet, les activités préparatoires à la réunion technique ont commencé, en consultation avec la Commission de l'UA, en vue de sa tenue en janvier 2011. Une partie de ces activités porte sur la redynamisation du processus des Conférences consultatives régionales (CCR). Le processus de redynamisation est un mécanisme visant à renforcer les Réseaux régionaux de la Diaspora comme piliers essentiels du processus consultatif de la Diaspora, et un facteur stimulant pour le Sommet et au-delà.

Voie à suivre proposée

3. Cela étant, l'Afrique du Sud suggère que la Diaspora africaine demeure la préoccupation majeure des réunions du Sommet de l'UA. Ceci permettra au pays, en consultation avec la Commission de l'UA, de soumettre des rapports à jour dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Sommet. Il est également nécessaire, qu'une fois la feuille de route mise en œuvre et le Sommet abrité, l'Union africaine reste informée de la mise en œuvre des résultats du Sommet. Le point proposé doit être inscrit à l'ordre du jour du Sommet de l'Union à partir de janvier 2011 et au-delà.

PROJET DE RAPPORT SUR L'INITIATIVE POUR LA DIASPORA ET LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU SOMMET DE LA DIASPORA AFRICAINE

PROJET DE RAPPORT SUR L'INITIATIVE POUR LA DIASPORA ET SUR LES TRAVAUX PREPARATOIRES DU SOMMET DE LA DIASPORA AFRICAINE

Il convient de rappeler au Conseil les discussions sur l'Initiative pour la diaspora tenues par la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement réunie en sa quinzième session ordinaire à Kampala (Ouganda) en juillet 2010. Les débats ont été soutenus, en raison de la participation active d'une délégation de dirigeants caribéens venus des pays du CARICOM, qui ont fait des propositions concrètes pour une coopération à cet effet, ainsi que des informations fournies par la délégation d'Afrique du Sud sur l'état de ses préparatifs pour accueillir le Sommet de la diaspora africaine.

La Conférence a donc adopté la Décision Assembly/AU/Dec.319 (XV) sur le Sommet de la diaspora africaine par laquelle elle a, entre autres, pris note des informations fournies par l'Afrique du Sud relatives à l'état d'avancement de ses préparatifs en vue de l'accueil du Sommet de la diaspora africaine, elle a salué les efforts déployés par la République d'Afrique du Sud et par la Commission pour poursuivre leur étroite collaboration sur cette initiative en vue d'élaborer une feuille de route et un calendrier pertinents à cet effet. Par cette Décision, il a, en outre, été demandé à la Commission de collaborer avec les États membres pour assurer le succès des préparatifs et du déroulement du Sommet de la diaspora et pour faire avancer l'initiative sur la diaspora.

Depuis que la Conférence a pris cette Décision, le Gouvernement d'Afrique du Sud a continué de travailler en étroite collaboration avec la Commission en vue de déterminer les éléments essentiels de la feuille de route souhaitée ainsi que du calendrier approprié qui permettront de progresser effectivement vers la réalisation d'un Sommet africain de la diaspora historique. Ces efforts et cette collaboration se poursuivent effectivement, à mesure que nous réactivons et renforçons la dynamique du Sommet. Le présent rapport a pour objectif de mettre en relief les dispositions et les mesures prises en vue de mettre en œuvre la décision sur le Sommet, obtenir les points de vue et les contributions des États membres qui peuvent permettre de nouvelles avancées au niveau de ces processus et consolider les plans et les programmes des manifestations devant mener au Sommet de la diaspora africaine. Les orientations et contributions reçues dans le cadre des processus du Sommet devraient permettre de finaliser la feuille de route et de mobiliser les États membres, la diaspora et tous les organes de l'Union africaine afin qu'ils œuvrent de façon constructive à sa réalisation.

ÉLÉMENTS DE LA FEUILLE DE ROUTE

A l'issue de consultations avec la Commission, nous proposons une feuille de route comprenant les éléments suivants :

a) Réunion préparatoire – première moitié de février 2011

Outre les conclusions de ce Sommet, nous envisageons la tenue d'une réunion préparatoire d'urgence à Pretoria, (Afrique du Sud), entre le Gouvernement sud-africain et la Commission, en vue de consolider et de finaliser la feuille de route, de redynamiser les préparatifs ainsi que l'élan devant mener au Sommet de la diaspora. La réunion préparatoire viendra renforcer les contributions et les décisions du Sommet en vue du processus de finalisation.

b) Atelier des experts techniques – deuxième moitié de février 2011

Au cours de cet atelier, les experts techniques définiront le rythme destiné à redynamiser l'organisation du Sommet de la diaspora africaine et à accélérer la dynamique en vue de cette organisation. Ils procèderont à l'élaboration des documents ministériels et du Sommet, ainsi qu'à l'examen des documents de 2007 comme le programme d'action, le projet de déclaration du Sommet et le programme de mise en œuvre, en mettant tout particulièrement l'accent sur des domaines précis et les nouveaux éléments pouvant être examinés, compte tenu des contributions reçues des dirigeants des Caraïbes et des évènements intervenus dans le cadre de l'évolution de l'Initiative de l'UA pour la diaspora depuis la réunion ministérielle. Ils entreprendront également l'examen des résultats attendus des prochaines réunions ministérielles et du Sommet et feront le bilan des problèmes qui se sont posés depuis la dernière réunion ministérielle en Afrique du Sud en 2007, compte tenu de l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur le Sommet mondial africain de la diaspora. Pour terminer, les experts examineront et discuteront de l'ordre du jour du Sommet.

c) Création et consolidation de réseaux consultatifs régionaux – mars-décembre 2011

Des conférences consultatives régionales ont été organisées dans différentes régions du monde, en vue de la conférence ministérielle sur la diaspora tenue en Afrique du Sud en 2007. Ces conférences qui ont été financées par le Gouvernement d'Afrique du Sud se sont déroulées, avec la collaboration active de la Commission de l'Union africaine, à Brasilia, le 16 avril 2007, à Londres, du 23 au 25 avril 2007, à New York les 22 et 23 juin 2007, à la Barbade les 27 et 28 août 2007, à Paris les 12 et 13 septembre 2007. Par la suite, une conférence consultative régionale a eu lieu à Addis-Abeba, du 15 au 17 octobre 2007 en vue de regrouper les points de vue de la diaspora et du continent au sein d'un cadre consolidé et intégré. Les conférences ont permis de mobiliser la diaspora africaine en faveur du programme de l'Union africaine en général et de la conférence ministérielle en particulier. Il faudrait, à présent, institutionnaliser ce processus de consultation et de mobilisation grâce au renforcement et à la consolidation de la base créée par les conférences consultatives régionales, par le biais de la mise en place des réseaux régionaux de la diaspora qui seront les interlocuteurs de l'Union africaine. Un réseau, véritablement fonctionnel, regroupant 27 pays de la communauté caribéenne, le Réseau caribéen panafricain, a été créé sur cette base. Dans le courant de cette année, des efforts seront entrepris pour consolider ce réseau et, sur la base de ces efforts, créer de nouveaux réseaux régionaux en Europe, au Moyen-Orient et dans les pays du Golfe, et si possible, aux États–Unis, grâce à l'établissement d'un lien avec l'Initiative de l'Atlantique. Le processus sera complété par des réunions annuelles de prise contact ou des réunions consultatives avec les groupes de la diaspora, à New York et à Washington où l'Union africaine dispose de bureaux régionaux. Un Pré-sommet à Washington (États-Unis) est également prévu à l'approche du Sommet, vers la fin de 2011 ou au début de 2012.

d) Préparation d'un cadre juridique pour la participation de la diaspora aux activités de l'Union africaine - juillet –octobre 2011

À mesure de l'évolution du programme de la diaspora, il convient d'accélérer les activités entre l'Union africaine et les organisations de la diaspora, par la mise en place d'un mécanisme inclusif grâce auquel la diaspora pourra effectivement

participer aux activités et devenir un partenaire des structures régionales officielles de l'Union africaine. Dans le cadre de ce processus, il faudrait également créer le processus qui permettrait d'établir un cadre juridique pour les relations entre l'Union africaine et la diaspora africaine. A cet effet, un séminaire consultatif est prévu entre juillet et octobre 2011. Celui-ci permettra d'enregistrer les réactions à un document technique présenté par l'Union africaine. Les participants à ce séminaire seront des représentants de la diaspora, des experts nationaux et des administrateurs de secteur des États membres de l'Union africaine. Les conclusions du séminaire seront ensuite soumises à une retraite des principaux décideurs, notamment le Comité des représentants permanents qui regroupe les ambassadeurs des États membres de l'Union africaine à Addis-Abeba, pour être approfondies avant d'être envoyées aux organes délibérants du Conseil exécutif ou de la Conférence pour examen, le cas échéant.

e) Projet pilote de Corps des volontaires de la diaspora africaine – juillet-décembre 2011

Il est également prévu de lancer un programme de volontaires de la diaspora de l'Union africaine dont les cinq principaux objectifs seront les suivants : a) renforcer le sens profond de l'intégration africaine en comblant le fossé culturel entre les Africains vivant sur le continent et la diaspora ; b) exploiter les compétences, les aptitudes et les énergies des Africains vivant sur le continent et de la diaspora ; c) promouvoir et intégrer le volontariat comme moyen de renforcer les capacités ; d) aider les États à renforcer leurs capacités en matière de volontariat et à préciser les relations avec les programmes de volontariat extra-africains ; et e) faciliter et appuyer les initiatives de volontariat qui existent aux niveaux national et régional. Les principaux domaines thématiques du programme de volontariat de l'Union africaine devront refléter les priorités de l'Union africaine, des États membres et des communautés africaines qui en ont besoin, tel qu'indiqué dans un projet de document consolidé élaboré avec l'aide des partenaires à l'ONU, à l'OIM, et à la Banque mondiale. À titre d'essai, un premier projet pilote sera mis en place au cours de la période devant mener au Sommet de la diaspora. Les principaux domaines prioritaires porteront sur le secteur de la santé, et nécessiteront le recrutement de cadres moyens et de hauts cadres, qui sera effectué en étroite collaboration avec la communauté caribéenne, conformément aux recommandations faites par les dirigeants des Caraïbes lors du dernier Sommet de l'UA à Kampala (Ouganda). Les volontaires seront déployés dans les zones ayant besoin d'une assistance immédiate pour appuyer les processus de reconstruction post-conflit. Les volontaires seront répartis en deux catégories, à savoir : les experts qui sont des professionnels dotés de compétences techniques (médecins, infirmiers, etc.) et des volontaires œuvrant dans le domaine communautaire, ayant les compétences générales nécessaires pour répondre aux besoins particuliers de la communauté au sein de laquelle ils sont envoyés. Les résultats obtenus par ce projet pilote orienteront le lancement d'un programme plus vaste de volontariat de la diaspora africaine.

f) Commémorations de la Journée de l'émancipation, le 1er août 2011

Conformément à la Décision EX.CL/Dec.277 de la huitième session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union relative à la célébration, le 1er août de chaque année, de la Journée de l'émancipation, en solidarité avec la diaspora africaine, des dispositions seront prises avec nos frères et sœurs de la Communauté caribéenne, en vue d'une célébration haute en couleurs, concrète, efficace et prestigieuse de la Journée de l'émancipation de 2011. Dans ce contexte, une attention particulière sera

accordée à l'élaboration d'un programme pour en assurer la continuité et la pérennisation.

g) Consultation régionale de suivi au Moyen-Orient et dans la région du golfe – octobre – novembre 2011

Par la Décision EX.CL/483 du Conseil exécutif sur le Sommet de la diaspora africaine il a été demandé à la Commission de veiller à ce que le processus d'organisation des conférences régionales consultatives se poursuive dans le cadre du programme de mise en œuvre destiné à inclure la diaspora africaine des pays du Golfe, du Moyen-Orient, de l'Océanie et d'autres régions du monde où ces conférences n'ont pas encore eu lieu. Dans le cadre de ce processus et des préparatifs du Sommet de la diaspora africaine, il est prévu une conférence consultative régionale pour les pays du Moyen-Orient et de la région du Golfe entre octobre et novembre 2010.

h) Établissement de synergies et de complémentarités avec les programmes nationaux de la diaspora

Il faudrait également établir des symétries et des synergies au sein du programme de la diaspora aux niveaux national et régional. A cet effet, le Programme de la diaspora instituera un processus de consultation entre l'Union africaine et les ministères et bureaux en charge de la diaspora dans les différents États membres de l'Union, en vue de permettre l'interaction et le renforcement mutuel.

i) Campagne de sensibilisation – février-décembre 2011 et au-delà

Une campagne de sensibilisation continue et durable, à l'intention des différents groupes de communautés de la diaspora du monde entier, constituera l'un des piliers des différents efforts entrepris.

j) Sommet de la diaspora - quatrième trimestre 2011 ou premier trimestre 2012

Tous ces programmes aboutiront au Sommet mondial de la diaspora africaine prévu fin 2011 ou début 2012. Les dates proposées ont été choisies pour permettre une préparation appropriée et une plate-forme de base pour créer et relancer la dynamique qui avait été précédemment établie et pour permettre la tenue d'un Sommet historique et couronné de succès.

CONCLUSION

Pour que ce programme aboutisse, il faudra renforcer la Direction pertinente de la Commission en termes de personnel et de moyens financiers suffisants. Il faudra également une collaboration, une contribution et un appui actifs de la part de tous les États membres de l'Union. Une décision du présent Sommet donnera, à ces processus, la dynamique requise.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Assembly Collection

2011-01-30

The African diaspora consultative process (Item proposed by the Republic of South Africa)

African union

African union

http://archives.au.int/handle/123456789/5763

Downloaded from African Union Common Repository